

DEPARTEMENT  
Dordogne

COMMUNE DE SAINT-MARTIAL-DE-NABIRAT

ARRONDISSEMENT  
Sarlat

CANTON  
St Cyprien

PROCÈS-VERBAL

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE  
de conseillers  
en exercice : 15  
De présents : 13  
De votants : 14

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Saint Martial de Nabirat s'est réuni en séance ordinaire salle des fêtes de Saint-Martial, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hervé Ménardie, Maire.

Étaient présent(e)s : Mesdames BENITA – BESSE – GERARDIN–MENARDIE M – PICOT – VALIERE et Messieurs AVAZERY – BEZANGER – DEFONTAINE – MENARDIE H - PIVIN – ROBARDET – VIDAL – GOURDIS.

Était absent : Mr CABANNE (procuration à Mr Pivin François)

Le Secrétariat de séance était assuré par Mme Stéphanie PICOT.

Le Maire certifie que le présent procès-verbal des délibérations a fait l'objet d'un affichage le 20/05/2021.

La convocation du Conseil Municipal a été faite le 02/04/2021

Le présent procès-verbal est approuvé le 18/05/2021.

**Objet : Vote PV du conseil précédent.**

Le Maire ouvre la séance,  
Le PV de la réunion du Conseil Municipal du 01/03/2021 est approuvé à l'unanimité.

**Objet : Report de la l'information sur la PCS**

Le Maire informe le Conseil qu'il a été prévenu, après l'envoi des convocations, par la Gendarmerie Nationale qu'ils ne pourraient pas venir assurer une présentation de la Participation Citoyenne à la Sécurité qui était à l'ordre du jour.  
Il n'y avait pas de gendarme susceptible d'assurer cette présentation qui est reportée à une prochaine réunion.

**Objet : Bilan de la concertation pour l'adressage**

Le Maire rappelle que par délibération du Conseil Municipal du 26 novembre 2018 il a été décidé d'engager une démarche de dénomination et de numérotation des voies de la Commune. Le 10 juillet 2020 la commission chargée de l'adressage a finalisé le dossier et rendu son rapport. Elle a obtenu l'accord de l'ATD 24. Le 1<sup>er</sup> mars 2021 le Conseil Municipal, par délibération, a ordonné avant l'adoption définitive, l'ouverture d'une procédure de concertation du Public :

- 1) Par voie d'affichage
- 2) Sur le Site Internet communal

### 3) Par journal d'annonces légales

Cette concertation s'est tenue du 22 mars au 3 avril 2021 en Mairie avec mise à disposition d'un registre et la possibilité de faire des observations par courrier au Maire.

**Bilan :** Après échange avec les élus de permanences aucune des observations émises à cette occasion n'ont été maintenues.

Une seule observation a été adressée à Mr le Maire par courrier.

Sur cette demande nous allons statuer ce soir. Est fait lecture du courrier de Mr et Mme Chambon qui précisent que leur maison est située à l'intersection de deux voies, la demande est qu'un N° soit attribué pour chaque voie. Le conseil constate que cet accès n'est pas une entrée principale et rejette la demande. Un courrier sera adressé aux demandeurs leur proposant, en cas de modification de destination de l'accès secondaire, l'attribution d'un N° bis.

Le conseil autorise le Maire à soumettre l'adoption définitive du dossier de dénomination et de numérotation des voies de la Commune de Saint Martial de Nabirat lors d'un prochain conseil.

**Mise au vote : Unanimité**

**Objet : Taux des taxes directes pour 2021, (reprise de délibération).**

Reprise de la délibération du 18 janvier 2021 concernant les taux de taxes directes :

A partir de l'exercice 2021 la taxe sur l'habitation ne sera plus perçue par les communes et en contrepartie la part départementale du foncier bâti est transférée aux communes. Compte tenu d'une augmentation de 1,5% par rapport à 2020 décidée par le Conseil Municipal, il est proposé de prendre acte des nouveaux taux de référence 2021 : La taxe du foncier sur les propriétés bâties passe à 34.50% et le non bâti à 58,66%.

**Mise au vote : Unanimité**

**Objet : Budget Assainissement**

Budget primitif 2021 de l'Assainissement

Fonctionnement	recettes :	50696.98€
	Dépenses :	50696.98€
Investissement	recettes :	135073.70€
	Dépenses :	135073.70€

**Mise au vote : Unanimité**

**Objet : Situations des Budgets de la Commune**

Le Maire indique que les budgets ont été présentés le 26 mars dernier à la Comptable du Trésor avec laquelle il a évoqué la situation préoccupante des finances de la collectivité et en raison tout particulièrement de ce budget. La Comptable du Trésor a été invitée par le Maire à présenter aux élus une analyse de cette situation

financière, le 23 avril à 18h00 au Foyer Rural.

<b>Objet : Budget Communal</b>	Budget primitif 2021 de la Commune		
	Fonctionnement	recettes :	515221.00€
		Dépenses :	515221.00€
	Investissement	recettes :	223788.33€
		Dépenses :	223788.33€

**Mise au vote : Unanimité**

<b>Objet : Budget Pôle Commercial</b>	Budget primitif 2021 du Pôle Commercial		
	Fonctionnement	recettes :	62513.34€
		Dépenses :	62513.34€
	Investissement	recettes :	207030.54€
		Dépenses :	207030.54€

**Mise au vote : Unanimité**

<b>Objet : Reversement Communal/Pôle Commercial</b>	Reversement du budget primitif 2021 de la Commune au budget primitif 2021 du Pôle Commercial		
	Après délibération le Conseil Municipal accepte le reversement de 39113.34€		

**Mise au vote : Unanimité**

<b>Objet : Admission en non-valeur.</b>	Le Comptable public de Sarlat informe la collectivité de la décision du Tribunal de Commerce de Cahors concernant la clôture de liquidation pour insuffisance d'actif à l'encontre de Mr Jean Pierre SESTINI et demande l'effacement d'une dette de loyers d'un montant de : 1368.92€.		
	Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte l'effacement de cette dette en l'imputant au compte 6542 « créances éteintes » du budget de la commune		

**Mise au vote : Unanimité**

<b>Objet : Mise à disposition Personnel communal au service assainissement</b>	Remboursement de traitement du personnel Communal mis à disposition du service de l'Assainissement au Budget Communal 2021		
	Secrétariat 1h/semaine :		900€ annuel
	Agents techniques 5h/semaine :		3100€ annuel
	<b>Total :</b>		<b>4000€ annuel.</b>

**Mise au vote : Unanimité**

**Objet : adhésion au service  
ADIL 24**

Le Maire propose d'adhérer à l'ADIL 24 pour assurer le suivi locatif des logements communaux dans le cadre du service « ADIL SUR » pour une durée d'un an. Montant du service annuel : 1420€

**Mise au vote : Unanimité**

**Objet : Création d'un Marché  
de détail**

Le Maire indique que depuis le 17 mars 2021 un marché de détail se déroule sur la place du Foyer Rural à titre expérimental.

Le Conseil après en avoir délibéré :

- Décide de confirmer la création d'un Marché de détail qui se déroulera les mercredis matin.
- Autorise le Maire à réglementer ce marché par voie d'Arrêté.
- Décide de fixer les tarifs comme suit :

**Tarifs**

**1. Emplacements**

- 1€ par mètre linéaire d'étalage du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre
- 2€ par mètre linéaire d'étalage à partir du 1<sup>er</sup> juin

**2. Occasionnels**

- 3€ par mètre linéaire d'étalage

**3. Forfait électrique**

- 1€ par mètre linéaire d'étalage du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

**4. Gratuité**

La gratuité est accordée pour tous les marchands du mois de novembre au mois de février inclus

- **Création d'une régie de recettes**
  1. Pour encaisser les droits et places du marché.
  2. Auprès du service administratif et financier de la Commune
  3. Installée à la Mairie de Saint Martial de Nabirat
  4. Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur es qualité au nom du Comptable du trésor de Sarlat la Canéda.
- **Élaboration d'un règlement :**  
Le règlement est en cours d'élaboration sous condition d'acceptation par la fédération des Marchés de France
- **Les dispositions entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> Mai 2021.**

**Mise au vote : Unanimité**

**Objet : Référents pour l'élaboration du P.L.U.I**

Dans le cadre de l'élaboration du **P.L.U.I** par la Communauté des Communes de Domme/Villefranche du Périgord, le Conseil municipal de la Commune de Saint Martial de Nabirat désigne ses Référents comme étant :

- Mr Philippe BEZANGER
- Mr François DEFONTAINE
- Mr François PIVIN

**Mise au vote : Unanimité**

**Objet : Adoption de devis pour l'aménagement de la Mairie**

Le Maire propose les devis suivants en vue de l'aménagement de la Mairie

- Électricité	OHM ELEC	1550,99€ HT
- Fourniture de Bureau	EUROLIKE	371,48€ HT
- Stores enrouleurs	PROSOLAIR	337,41€ HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte les devis ci-dessus.

**Mise au vote : Unanimité**

**Nota :** Mr Samy VIDAL n'a pris part ni au débat ni au vote

**Objet : Adoption de devis pour travaux de sécurisation de l'école**

Suite au passage de la commission de Sécurité dans l'école le 30 mars 2021 le Maire propose les devis suivants :

- Électricité	Max BEL	1490,50€ HT
- Coffret	ALTHEA	243,17€ HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte les devis ci-dessus et autorise le Maire à les signer.

**Mise au vote : Unanimité**

**Objet : Commémoration des 50 ans du Foyer Rural**

Il y aura 50 ans en 2022 que le Foyer rural aura été inauguré. Mr le Maire souhaiterait que dans le cadre des journées du Patrimoine 2022 l'on fasse une petite commémoration de ces 50 ans, sachant que le foyer aura été la première salle des fêtes de tout le canton de Domme.

Proposition de mettre en place une plaque commémorative.

Mr Francis Guichard propose de nous aider avec des photos

## Pas de mise au vote du Conseil

### Objet : Dénomination d'un square

Le Maire indique que l'espace communal nommé actuellement « Jardin Public » accueille actuellement les monuments aux morts des deux guerres mondiales et des guerres de décolonisation.

Cet espace est essentiellement utilisé pour des commémorations et en partie occupé par une aire de déchet en voie de déplacement.

Le Maire propose d'attribuer une dénomination correspondant à son utilisation principale soit : « Square du Souvenir, 11 novembre 1918, 8 mai 1945, 19 mars 1962 ».

Il propose également d'y implanter une plaque sur un mat avec les mentions précitées une fois l'espace intégralement libéré.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte la proposition.

### Mise au vote : Unanimité

### Objet : Équipement informatique de l'école

Le Maire présente une opération engagée par l'état intitulée :

**« Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ».**

Permettant d'équiper les écoles primaires d'outils numériques et informatiques.

Il présente des devis pouvant être financés dans le cadre de cette opération et destinés à l'école de Saint Martial de Nabirat

**Devis pour :** 1 ordinateur de Bureau pour la direction de l'école, 2 ordinateurs portables pour les enseignants et 12 tablettes mobiles pour les élèves, plus les logiciels et éléments de liaison Internet.

L'ensemble sera subventionné par l'état à hauteur de 70% du cout HT.

- DXE fourniture et mise en service matériels 8.023,46€ HT
- OHM ELC installation liaison Internet 645,08€ HT

### Mise au vote : Unanimité

**Nota :** Mr Samy VIDAL n'a pris part ni au débat ni au vote

### DIVERS

#### **Affaire Ghaby**

Le recours en appel a été rejeté. Notre protection juridique n'aura pas d'honoraires à payer à l'avocat de la commune.

#### **Effondrement du four à Laubrecourt**

Une expertise a eu lieu le vendredi 2 avril 2021 avec l'expert et l'assureur. La partie adverse était absente. Il en ressort que ce sont les arbres de la propriété Couprie qui, en poussant, ont fait effondrer le mur.

### **Sécurité des bâtiments communaux**

Véritas a rendu ses rapports. Des travaux seront encore à envisager. Roger Robardet en prépare une synthèse.

### **Plan Communal de sauvegarde**

Une réunion très positive a eu lieu au Foyer Rural avec la Préfecture et la DDT.

Sous la responsabilité de Mme Annie Gérardin, la commission continue le travail sur les risques majeurs. La constitution d'une trame répertoriant tous les aléas naturels et technologiques pouvant impacter la commune est engagée. Il en découlera la structure d'organisation des opérations à mettre en œuvre.

Cinq zones ont été projetées couvrant l'ensemble du territoire communal.

**Schéma Communal de Défense Incendie :** Une rencontre avec les responsables du SDIS 24 a eu lieu le 9 avril 2021 pour la remise de ce schéma.

### **Aires de déchets**

La signature des actes d'achats des propriétés Laporte et Cabanne a eu lieu le 26 mars 2021 en l'étude de Me Poussou. Concernant l'achat des terrains du Consort Vielmont, la signature des actes est prévue le 14 mai 2021 à 15h.

### **Logements du Pôle Commercial**

Le T2 et T3 sont loués depuis Mars, non sans difficultés et des travaux supplémentaires essentiels qui auraient dû être programmés lors de la conception (câbles et prises télé, réajustements de certains branchements évacuations des eaux.....) ont été effectués lors de l'entrée des locataires

### **Commerces du Pôle Commercial**

La signalétique de la vitrine de « La Petite Table » est posée. Nous sommes en attente du support (demandé à la Fée Railleuse) du deuxième panneau de signalisation des commerces d'entrée de bourg.

### **Ajournement de réunions**

À la suite des nouvelles restrictions sanitaires, les réunions concernant la Charte des nouveaux arrivants ainsi que la rencontre avec les associations sont reportées à une date ultérieure et non encore définie.

### **Personnel communal**

Mr Georges Ponchel est en disponibilité depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021. Un personnel du GER (Fabien Legrand) a effectué sa première journée le 12 avril et viendra en renfort au service technique selon les besoins estimés par Mr Philippe Bézanger.

### **Inauguration de l'Espace France Service à la Maison des communes**

Mme Annie Gérardin et Mr Hervé Ménardie y représenteront la commune.

### **Elections Départementales et Régionales**

Mr Hervé Ménardie a été consulté par la Préfecture sur le déroulement des élections départementales et régionales et s'est positionné en faveur d'un report pour permettre le déroulement de la campagne et du scrutin dans les meilleures conditions sanitaires.

### **Patrimoine et Culture**

Mme Ginette Bénitta fait le point sur les dossiers relevant de cette commission :

- Monographie : les travaux d'élaboration des statuts de l'association qui doit porter le projet avancent bien, que ce soit du côté de St Aubin que de celui de St Martial.
- Recensement du petit patrimoine : la commission s'est réunie et travaille pour compléter les fiches transmises par la Pierre Angulaire.
- Classement de la cloche de l'église : Mme Barbara Sybille (services du Conseil Départemental) a été contactée et doit proposer ce classement lors de la prochaine réunion de la CRPS.

### **Station d'Épuration**

Le sprinkler a été remis en fonction. Le Cabinet CEE a remis les plans de récolement du réseau. Mr François Defontaine est chargé de vérifier leur conformité.

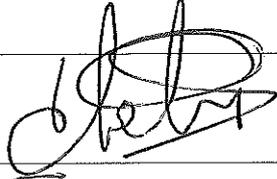
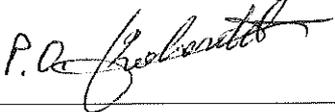
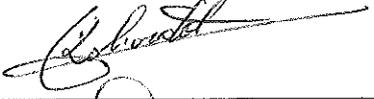
**La séance est levée à 23h**

**Fait à Saint-Martial, le 13 avril 2021**

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

Les membres du conseil municipal,

MENARDIE Hervé	
GERARDIN Annie	
VALIERE Marie-Thérèse	
BEZANGER Philippe	
PICOT Stéphanie	
AVAZERI Richard	
BENITTA Ginette	
BESSE Lurdes	
CABANNE Jean-Claude	Procuration à François Pivin 
DEFONTAINE François	
GOURDIS Alain	
MENARDIE Marguerite	
PIVIN François	
ROBARDET Roger	
VIDAL SAMY	